

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 janvier 2026

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Adopté

N° CF1311

AMENDEMENT

présenté par

M. Saintoul, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreiro, M. Aurélien Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE 49**ÉTAT B****Mission « Défense »**

null

I. Modifier ainsi les autorisations d'engagement :

(en euros)

Programmes	+	-
Environnement et prospective de la politique de défense	0	0
Préparation et emploi des forces	0	0
Soutien de la politique de la défense	0	0
Équipement des forces	0	115 000 000
Système de char du futur (ligne nouvelle)	115 000 000	0
TOTAUX	115 000 000	115 000 000
SOLDE	0	

II. Modifier ainsi les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Environnement et prospective de la politique de défense	0	0
Préparation et emploi des forces	0	0
Soutien de la politique de la défense	0	0
Équipement des forces	0	20 576 991
Système de char du futur (ligne nouvelle)	20 576 991	0
TOTAUX	20 576 991	20 576 991
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, les députés du groupe LFI souhaitent attirer l'attention du Gouvernement et de la représentation nationale sur le programme MGCS, à travers la création d'un nouveau programme "Système de char du futur" destiné à remplacer les chars Leclerc, en opérant un transfert de 115 000 000€ en AE et 20 576 991€ en CP de la sous-action 09-80 – "Opérer en milieu hostile - MGCS Système de combat terrestre principal" de l'action 09 – "Engagement et combat" du programme 146 "Équipement des forces" vers ce nouveau programme.

Dans une vision globale de la stratégie française en matière de chars de combat, il apparaît essentiel d'envisager dès à présent des solutions crédibles pour la succession du char Leclerc, soit par une modernisation approfondie de ce dernier, soit par le lancement d'un nouveau programme national en remplacement du MGCS, dont l'aboutissement semble désormais hautement incertain.

L'hypothèse d'un Leclerc Mk3 n'ayant pas été retenue dans la dernière Loi de programmation militaire, et les rénovations des Leclerc XLR n'apportant que des améliorations limitées, aucun projet solide ne semble aujourd'hui en mesure d'assurer la transition entre le Leclerc et le MGCS, c'est-à-dire entre la période actuelle et les années 2040-2045. Pire encore, si le programme MGCS devait ne pas aboutir, ce qui chaque jour devient plus probable, la France se verrait contrainte à un achat sur étagère, ce qui constituerait une perte majeure pour la souveraineté industrielle terrestre française.

Les États-Unis ont fait le choix d'une évolution profonde de leur M1 Abrams, avec le développement du M1E3 attendu d'ici la fin de la décennie, plutôt que d'un nouveau char entièrement repensé. L'Allemagne suit une logique similaire et est en train d'étudier l'évolution du char Léopard au standard 3 en attente d'un éventuel MGCS. Ils tirent les leçons de la guerre en Ukraine et adaptent leurs programmes aux réalités des conflits modernes.

Des solutions crédibles existent pour la France, à commencer par le concept E-MBT proposé par KNDS. L'Institut français des relations internationales (IFRI) recommande d'ailleurs l'acquisition de ces chars afin de relancer la coopération franco-allemande dans le domaine terrestre, tout en préservant les savoir-faire industriels français sous-employés depuis la fin de la production du Leclerc. Il serait également envisageable d'aller plus loin, en concevant une évolution radicale du Leclerc intégrant une tourelle E-MBT, ou en lançant un nouveau programme souverain, voire en partenariat avec un allié plus fiable.

En misant exclusivement sur le MGCS, la France s'expose à un risque majeur : celui d'une dépendance industrielle accrue vis-à-vis de l'Allemagne. L'annonce d'un partenariat entre Rheinmetall et l'industriel italien Leonardo pour la conception de chars d'assaut et de véhicules de combat d'infanterie, alors même que Rheinmetall est déjà engagé dans le MGCS et que KNDS Allemagne développe en parallèle un nouveau char dit « européen », le MARTE (Main Armoured Tank of Europe), montre que l'Allemagne prépare déjà une solution alternative. Ces projets parallèles au MGCS garantissent à l'Allemagne que, quoi qu'il advienne de ce dernier, elle disposera de la seule offre de char nouvelle génération disponible sur étagère en Europe à l'horizon 2040.

La France ne doit pas rester spectatrice. Elle doit, dès à présent, avancer sur une solution nationale ou avec des partenaires plus fiables en sortant du programme MGCS, afin d'assurer la relève du Leclerc et maintenir un segment blindé terrestre performant et indépendant.